

# Santé : les meilleurs sites plus faciles à repérer

**MEDECINE.** Pour aider les internautes à la recherche d'informations de santé, les meilleurs sites spécialisés du Net seront désormais certifiés. Une manière d'éviter la propagation de données inexactes.

**O**N LES APPELLE les patients internautes. Ils surfent sur le Net à la recherche d'informations sur leur maladie et leur traitement médical. En France, ils sont un sur cinq à satisfaire ainsi leur curiosité les yeux fermés. Les trois quarts d'entre eux disent avoir toute confiance dans l'information santé qu'ils y ont trouvée, même s'il est difficile d'identifier les sites de qualité... Un recours croissant et tous azimuts à Internet qui a conduit — comme le demande la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie — la Haute Autorité de santé (HAS) à certifier les meilleurs, et les plus sûrs, sites dédiés aux questions médicales. A la fois pour aider les internautes et les protéger d'infos fausses ou non validées scientifiquement, mais aussi pour améliorer la qualité des informations disponibles.

## Huit principes à respecter

La HAS a confié cette certification à la fondation non gouvernementale suisse Health on the Net (HON), qui a déjà labellisé plus de 5 500 sites dans 72 pays. Parmi eux, environ 300 français viennent, ou sont en cours, d'être « baptisés ». Des portails d'organismes officiels, d'associations, mais aussi des blogs, des espaces d'information dédiés à la santé sur un site, y compris des forums de discussion... Le logo international hon@code — un rectangle bleu, blanc et rouge — apparaît en bas à droite des pages Web respectant les huit principes du code de bonne conduite élaboré par la fondation. Comme cela a été fait avec Google.com, la fondation espère conclure un partenariat avec



Le site *Doctissimo.fr* devrait prochainement obtenir le label HON créé par la Haute Autorité de santé pour certifier les meilleurs sites dédiés aux questions médicales. (L.P.)

Google.fr pour qu'en tapant un mot clé médical sur le moteur de recherche, les espaces certifiés s'affichent en priorité. « C'est une démarche volontaire des éditeurs de site, précise la HAS, et il n'y a aucune volonté commerciale derrière. Le but est de sensibiliser les éditeurs installés sur le territoire français. »

Le site doit notamment indiquer la qualification des rédacteurs (médecins, journalistes...), citer la source des informations publiées,

présenter les sources de financements, dater les pages, justifier et argumenter toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients des produits ou traitements. La séparation de la politique publicitaire et de la politique éditoriale est également exigée et le webmaster doit être joignable.

« La fondation n'est pas là pour faire la police, explique Célia Boyer de la HON, l'objectif est de promouvoir les bons sites plutôt que de faire

## Comment s'y retrouver ?

**P**OUR DECOUVRIR les sites qui ont obtenu leur label, il suffit de taper [www.hon.ch](http://www.hon.ch) puis de saisir la pathologie sur laquelle on veut s'informer dans la rubrique HON code. Voici trois sites médicaux, parmi les plus connus, qui ont affiché leur logo :

■ **E-sante.fr** : l'un des plus fréquentés. Cette semaine, il met en avant des informations sur le sevrage tabagique et l'épilation laser. Il établit un top des recherches les plus demandées (cellulite, cholestérol...).

■ **Passeportsante.net** : il développe notamment une grande thématique aux « approches complémentaires », produits de santé naturels, pharmacopée chinoise, acupuncture... Cette semaine, il s'intéresse au syndrome de l'intestin irritable.

■ **Atoute.org** : c'est le site spécialisé dans les forums médicaux. Il héberge également des informations sur l'évolution de la profession médicale et de son éthique. **L.P.**

la liste des mauvais. » Ainsi, continue-t-elle, « HON ne pourrait pas certifier Wikipédia (NDLR : encyclopédie en ligne alimentée par les internautes), car on ne sait pas qui met l'information. » En revanche, et c'est un peu paradoxal, les contenus ne sont pas certifiés. Un contrôle en ligne continu, impossible à garantir selon la HON, car il faudrait mobiliser, en temps réel, un nombre considérable d'experts qualifiés.

LAURE PELÉ